

Conférence sur l'Enseignement supérieur à Vancouver

La FEC participe aux travaux de l'Internationale de l'Éducation

La 7^e Conférence internationale sur l'Enseignement supérieur et la Recherche organisée par l'Internationale de l'Éducation s'est tenue à Vancouver du 10 au 12 septembre 2010. La FEC y participait aux côtés des autres membres de la délégation de la CSQ.



Pierre Girouard
4^e vice-président à la FEC-CSQ et enseignant en anglais langue seconde au cégep de Sorel-Tracy

Parmi les grands dossiers abordés à cette conférence, certains concernent de plus près les membres de la FEC, tels que la défense des libertés académiques et de la gouvernance collégiale, la réaction à la crise économique, les campagnes contre la commercialisation et la privatisation, les processus de classement et d'évaluation des résultats de l'apprentissage (imputabilité), la régionalisation versus la mondialisation de l'Enseignement supérieur, de même que la coopération au développement.

L'OCDE : la vraie responsable des grandes orientations en éducation?

Un dossier chaud qui a été traité à la Conférence de Vancouver fut celui de l'OCDE et de son processus AHELO (Assessment of Higher Education Learning Outcomes). Se basant sur le principe de la rentabilisation des investissements en éducation, les pays de l'OCDE, après

Les membres de la délégation de la CSQ à la Conférence de l'Internationale de l'Éducation à Vancouver : Bernard Bérubé (président de la FPPC), Anne Dionne (vice-présidente de la FPSES), Pierre Girouard (4^e vice-président de la FEC) et Pierre Jobin (3^e vice-président de la CSQ).



avoir mis sur pied en l'an 2000 le Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans (PISA ou en anglais Programme for International Student Assessment), s'attaquent maintenant au domaine de l'Enseignement supérieur en dépensant 9,3 millions d'euros pour la seule étude de faisabilité du programme AHELO.

Le processus AHELO a pour mission d'évaluer, à une échelle mondiale, les performances des étudiants,

des institutions et donc des enseignants afin de pouvoir dresser un palmarès international de la pertinence des programmes et du rendement des institutions en Enseignement supérieur. En plus de poser certains problèmes techniques pour mesurer l'éducation, ces pratiques ne sont pas sans avoir de conséquences directes sur notre enseignement.

Éducation

Entrevue avec François Dubet

L'égalité des chances : un modèle injuste?

François Dubet est professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux. En 2010, il a publié *Les chances et les places* et, à titre de coauteur, *Les sociétés et leurs écoles* aux éditions du Seuil. Invité au département de sociologie de l'Université de Montréal pour la session d'automne, nous l'avons rencontré.



Pierre Avignon
Conseiller syndical, communications et vie professionnelle, FEC-CSQ

« La réduction des inégalités scolaires n'entraîne pas systématiquement une réduction des inégalités sociales. Faire une bonne école ne signifie pas forcément que l'on va améliorer la société », lance le chercheur français qui s'intéresse depuis plus de 20 ans au milieu de l'éducation. Reconnu pour remettre en question les idées préconçues, il soutient par exemple que, comparée au Canada, la France est un pays dans lequel les inégalités sociales sont moins fortes, mais au sein duquel les inégalités scolaires sont plus élevées.

Remise en cause de « l'imaginaire scolaire » français

« C'est un choc pour les Français lorsqu'on leur dit que l'on n'a pas la meilleure école du monde. Il existe une bataille pour défendre un imaginaire de l'école républicaine alors que les données démontrent autre chose », poursuit le sociologue qui a participé à une réforme des collèges français à la fin des années 90 et qui a pu constater « comment il est difficile de changer l'école alors que la France est convaincue que pour changer la société, il faut changer l'école ».

Aux prises avec des problèmes de dévalorisation, de démotivation et même de violence, « la France est devant une nécessité importante de modifier le système scolaire. Avec le gouvernement actuel, les choses vont mal. Nicolas Sarkozy s'intéresse aux élites et souhaite envoyer les meilleurs élèves des établissements défavorisés dans les milieux plus favorisés. Le problème n'est pourtant pas de savoir quoi faire des bons élèves — ils s'en sortent toujours —, mais c'est de savoir quoi faire des élèves plus faibles ».

L'égalité des chances pour des inégalités plus justes, l'égalité des places pour une réduction des inégalités

Pour le sociologue, les positions élitistes du gouvernement français font ressortir les limites de l'égalité des chances « qui suppose que l'héritage et les différences d'éducation soient abolies, afin que le mérite des individus

produise, à lui tout seul, des inégalités justes ». Or, au Québec comme en France, l'augmentation de l'accessibilité n'a pas permis à elle seule de garantir ni l'égalité des chances, ni la réduction des inégalités socioéconomiques. Telle une compétition sportive, le modèle de l'égalité des chances cherche à rendre les règles équitables, mais ne garantit en rien une réduction des écarts entre les vainqueurs et les vaincus.

Tout en rappelant que l'école doit tout faire pour « offrir l'égalité des chances à des gens inégaux », François Dubet propose de se préoccuper davantage de l'égalité des places. « L'égalité des chances nous entraîne dans une logique sélective qui descend de plus en plus tôt dans le système scolaire, certains parents allant jusqu'à choisir l'école maternelle la plus performante! » L'égalité des places consiste plutôt en une « obligation de donner à tous un socle commun de culture et de compétences auquel un citoyen a droit. Plus les systèmes scolaires maintiennent le socle commun tard, moins il y aura d'inégalités scolaires ». Un argument de poids en faveur de la formation générale commune offerte au cégep.

Faire baisser la pression sur le milieu de l'éducation

« Avec la mondialisation, on a l'impression que l'on ne peut plus agir sur la redistribution des revenus, alors on fait reposer sur l'école la responsabilité de la justice », ajoute François Dubet. Dans le modèle de l'égalité des places, on se préoccupe davantage d'augmenter le salaire des



ouvriers pour réduire les inégalités sociales plutôt que de chercher à faire croire à tous les fils d'ouvriers qu'ils peuvent devenir cadres grâce à leur mérite individuel.

Selon lui, plusieurs mesures sont donc à mettre de l'avant. Tout d'abord, l'égalité des chances doit être encadrée par des politiques publiques qui réduisent les écarts. Il faut aussi se demander si l'école doit avoir le monopole de la définition du mérite et militer en faveur d'une « deuxième chance » éducative qui permettrait de diminuer la pression sur les jeunes, les enseignants et l'école. Un argument appuyant les demandes en faveur d'un meilleur financement de la formation continue offerte au cégep.

La distance qui existe entre inégalités scolaires et inégalités sociales amène François Dubet à conclure en adressant ce message aux enseignantes et aux enseignants : « Ne vous chargez pas de tous les péchés du monde et ne soyez pas obsédés par la réussite. Faites de l'école, une bonne école ». Un message à faire suivre à nos directions des études obsédées par les taux de réussite.

